

Communiqué de Presse

Lancement d'ANIA FORMATIONS :

Le 1^{er} centre de formations exclusivement réservé aux entreprises agroalimentaires est en ligne

Paris, le 14 juin 2021

L'ANIA annonce le lancement d'[ANIA FORMATIONS](#), le premier centre de formations réservé exclusivement aux entreprises de l'agroalimentaire, quelle que soit leur taille (TPE, PME, ETI et grandes entreprises). Ce réseau a pour vocation d'être la référence pour toute entreprise de l'alimentaire soucieuse d'offrir à ses collaborateurs des formations de grande qualité, pragmatiques et opérationnelles, animées par des experts reconnus. Sa gestion commerciale, administrative et pédagogique est confiée à l'Institut des Relations Fournisseur-Distributeur (IRFD) créée par Nicolas Genty et Philippe Duvocelle, deux experts du secteur qui accompagnent l'ANIA depuis plusieurs années.

Avec des contenus et des programmes capables de s'adapter en permanence à l'actualité et aux évolutions sectorielles, réglementaires et techniques, l'ANIA FORMATIONS développe une véritable expertise de la formation professionnelle et propose un catalogue riche de plus de 50 propositions, élaboré en collaboration étroite avec l'équipe de Direction de l'ANIA. Complémentaires des formations déjà proposées par les syndicats métiers et les [IFRIA](#), les offres d'ANIA FORMATIONS couvriront dans un premier temps dix champs de compétences :

- 1- L'art des négociations
- 2- La maîtrise du cadre juridique
- 3- L'optimisation de la relation logistique
- 4- Le leadership et le management
- 5- Le développement International
- 6- Le développement stratégique
- 7- La sécurité et la qualité des aliments
- 8- La communication et la gestion de crise
- 9- La dynamique commerciale des forces de vente
- 10- Le développement des RH et des potentiels

Au service des entreprises, ANIA FORMATIONS a également pour vocation de répondre à leurs besoins spécifiques en proposant la conception et l'organisation de formations sur mesure.

Richard Girardot, Président de l'ANIA : « L'ensemble des contenus abordé lors de ces formations doit impérativement mettre en avant le leadership dans le management à tous les niveaux de la négociation et de l'organisation commerciale pour toutes les entreprises de l'agroalimentaire, en particulier les ETI et les PME/TPE. »

Nicolas Genty et Philippe Duvocelle, fondateurs de l'IRFD : « Nous sommes ravis de contribuer à l'accompagnement des collaborateurs et collaboratrices des entreprises alimentaires. Dans ce secteur d'activité dynamique et cet environnement de plus en plus complexe, la formation professionnelle est un véritable atout de développement pour les entreprises comme pour les femmes et les hommes en favorisant leur enrichissement professionnel et leur mobilité. »

Contacts presse :

- ANIA – Le Sant Benjamin - blesant@ania.net - 06 79 88 14 34
 - IFRD – Duvocelle Philippe – philippe.duvocelle@ania-formations.net – 06 64 16 25 57
-

A propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 30 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

À propos de l'Institut des Relations Fournisseur-Distributeur

Passerelle entre les acteurs de la distribution et leurs fournisseurs, l'Institut des Relations Fournisseur – Distributeur (IRFD) a pour vocation d'être un réceptacle à toutes les initiatives qui peuvent avoir un impact positif sur leurs collaborations, et participer ainsi activement à l'amélioration des relations commerciales au bénéfice :

- *Des consommateurs, en répondant aux enjeux sociétaux, sanitaires et économiques.*
- *Des acteurs économiques de l'amont, en France et à l'international, en répondant aux enjeux du Développement Durable.*
- *Des Fournisseurs et des Distributeurs en répondant à leurs intérêts dans le respect des réglementations en vigueur.*

L'ambition de l'IRFD, fondé par Nicolas Genty et Philippe Duvocelle, est de contribuer à influencer positivement tous les acteurs des marchés de la consommation grand public et à constituer une plateforme collaborative et innovante permettant de mettre en œuvre des modalités relationnelles constructives et bénéfiques pour toutes les parties.